

CONVOCATION

Le Conseil municipal de Charentilly est convoqué le lundi 18 avril 2011, à 21 heures, en séance ordinaire, salle de la mairie.

Convocation affichée le 12 avril 2011.

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du mercredi 23 mars 2011.
- Travaux rue de l'Espérance 1^{ère} tranche, enfouissement du réseau téléphonique.
- Budget principal, réajustement en recettes et dépenses de fonctionnement.
- Attribution des subventions 2011 aux associations.
- Adhésion des communes d'Anché et de Céré la Ronde au Syndicat Cavités 37.
- Comptes-rendus des Commissions municipales.
- Comptes-rendus des EPCI.
- Questions diverses.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 18 AVRIL 2011

A 21 HEURES

L'an deux mil onze, le dix huit avril à vingt et une heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques Boullenger, maire.

Étaient présents :

Mme Dutertre, 1^{ère} adjointe, M. Lehagre 2^{ème} adjoint, M. Motard 3^{ème} adjoint, Mme Bouin 4^{ème} adjointe.

M. Guyon, M. Meichel, M. Rué, Mme Cheruau, M. Galopin, M. Biard, Mme Lamamy-Lacoste, M. Savard, M. Hatwell, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

M. Rué, Conseiller municipal.

Mme De Sousa, Conseillère municipale qui a donné procuration à M. Motard, 2^{ème} Adjoint.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Par scrutin public et à l'unanimité, Mme Lamamy-Lacoste est nommée à l'unanimité, secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU LUNDI 21 MARS 2011 :

Après avoir délibéré et au scrutin public, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX RUE DE L'ESPERANCE 1^{ère} TRANCHE, ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE.

M. le maire rappelle au Conseil municipal l'engagement de réaliser un premier tronçon de réflexion de la rue de l'Espérance de son intersection avec la rue de la Fortinière jusqu'à hauteur de l'accès aux pavillons locatifs.

Le réseau téléphonique sera enfoui, la participation de la commune s'élève à 3 594 €

Pour que cette opération puisse se concrétiser, il convient de décider de sa réalisation en sollicitant son inscription dans le programme budgétaire de France Télécom, la signature d'une convention contractualisant les modalités techniques et financières étant nécessaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré au scrutin public et à l'unanimité :

- Décide dans le cadre des travaux de demander à France Télécom l'enfouissement du réseau téléphonique.
- Sollicite pour ce faire son inscription dans le programme budgétaire de France Télécom.
- Fixe l'exécution des travaux durant l'exercice 2011.
- Autorise M. le maire à signer la convention entre la Commune et France Télécom pour mener à bien cette opération.

BUDGET PRINCIPAL 2011, REAJUSTEMENT EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUITE A LA NOTIFICATION DE L'ETAT DES TAXES DIRECTES LOCALES.

M. le maire rappelle que le budget principal a été voté le 23 février dernier et qu'il convient de procéder à une rectification en ce sens :

Section de fonctionnement Recettes :			
R 7311	contributions directes	+	6 891 €
R 74833	alloc. Compensatrice taxe prof.	-	17 €
R 74834	alloc. Compensatrice taxe foncière sur la propriété bâtie et non bâtie	-	233 €
R 74835	alloc. Compensatrice de la taxe d'habitation	-	256 €
	Total	+	<u>6 385 €</u>
Section de fonctionnement Dépenses :			
D 61523	entretien de la voirie	+	6 385 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré au scrutin public et à l'unanimité :

- Autorise les inscriptions sus indiquées.

DELIBERATION DECIDANT L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2011.

M. le maire rappelle au Conseil municipal qu'au budget principal voté le 23 février 2011 figure à l'article D 6574 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé », un crédit global de 10 000 €

Il convient de déterminer les diverses subventions que la commune entend verser au titre du présent exercice.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré au scrutin public et à l'unanimité :

- Décide de l'attribution des subventions suivantes :
 - o Centre de loisirs de Semblançay 300 €
 - Collège de Neuillé Pont Pierre (activité cirque) 300 €

○ Comité des Anciens Combattants	175 €
○ Comité des Fêtes :	
▪ Subvention 2011	600 €
▪ Section Saint Vincent	150 €
○ Les Fils d'Argent	300 €
○ Parents d'élèves	900 €
○ Cantine scolaire :	
▪ Subvention 2011	3 600 €
▪ Remboursement ordures ménagères	
▪ Remboursement analyses bactériologiques	
○ Union sportive	
▪ Subvention 2011	2 000 €
▪ Contrat CEM	300 €
○ USEP école	650 €
	9 275 €

L'association Culture Loisirs Echanges (CLE) ayant émis le vœu de ne plus être subventionné a souhaité que le crédit qui lui était alloué sur les exercices précédents (200 €) bénéficie à l'association des Parents d'élèves (APEC), ainsi le Conseil municipal a décidé l'octroi d'une subvention égale à 700 €+ 200 € soit 900 €

L'association APEC projette d'acquérir du mobilier. À ce titre le Conseil municipal a souhaité accompagner l'APEC dans son financement, après qu'un projet lui soit soumis.

ADHESION DES COMMUNES D'ANCHE ET DE CERE LA RONDE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CAVITES 37.

M. le maire expose que par délibération du Comité syndical du 17 mars 2011, le Syndicat des Cavités 37 a donné son accord à l'adhésion en son sein des deux communes citées en objet.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes membres, dont notre commune, doivent se prononcer sur cette décision.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré au scrutin public et à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à l'adhésion des communes d'Anché et de Céré la Ronde.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Construction école :

M. Lehagre présente au Conseil municipal les différentes harmonies « couleur – matière » décidées en réunion du mardi 5 avril 2011 avec la participation du Cabinet de maîtrise d'œuvre ; il en profite pour faire le point sur l'avancement des travaux.

Vendredi 14 avril était organisé une réunion sur place portant sur l'aménagement des abords de l'école ; étaient présents l'architecte chargé de la maîtrise d'œuvre, le cabinet ayant la maîtrise

d'œuvre des aménagements, les entreprises prestataires des lots VRD et espaces verts et Mrs Lehagre, Motard et Mme Bouin.

COMPTES-RENDUS DES EPCL.

Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles

Conseil communautaire du 11 avril ; M. le maire expose les principaux points abordés notamment les résultats de l'appel d'offre VRD de la ZAC Polaxis.

Mme Bouin relate les débats de la dernière Commission environnement portant sur la collecte des ordures ménagères. La redevance incitative deviendra obligatoire en 2015, dans ce contexte la Commission étudie la meilleure façon d'organiser cette nouvelle forme de collecte.

M. le maire indique que dans le cadre de la restauration de la maison du « Rouchoux », les Compagnons bâtisseurs seront présents pour un séjour au cours des prochains étés 2011-2012 ; sont associés à cette activité les adolescents du territoire communautaire.

Mme Cherreau expose le compte-rendu de la Commission Culture : la nouvelle tarification des locations de la salle des Quatre Vents, son occupation lors des spectacles produits depuis le début de l'année entre autre.

Syndicat d'énergie 37 du 22 mars :

M. Meichel fait état du compte-rendu du Comité syndical : compte de gestion et administratif 2010, budget 2011 – contrôle des programmes d'investissement sur les réseaux – maintenance sur les réseaux suite aux adhésions futures des communes à la compétence « éclairage public » SIEIL -

QUESTIONS DIVERSES.

Suite à ces questions, le Maire lève la séance à 22 heures 15.

Prochaine réunion le lundi 16 mai 2011 à 20 h 30.

M. le Maire,